

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2020**

Le Conseil se réunit sur convocation du 23 Janvier 2020 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (16 présents et 1 pouvoir).

La séance est ouverte.

Le Maire souhaite qu'un dossier soit retiré de l'ordre du jour et qu'un dossier complémentaire soit rajouté ; personne ne s'y oppose.

Approbation du compte-rendu de la séance du 30 Décembre 2019.

~~~~~

**CAUTION APPARTEMENT**

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers le départ au 31 décembre 2019, de Madame Marie-Elisa LACLOTRE qui louait l'appartement communal, situé 28, chemin de l'école.

Suite à l'état des lieux et au vu des travaux à effectuer, il convient de ne pas rendre la caution de 370,00 €.

*Adopté à l'unanimité*

**OUVERTURE DES CREDITS BUDGETAIRES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020, il convient de demander aux conseillers l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal donne à Monsieur le Maire une autorisation budgétaire spéciale en investissement d'un montant de 430.040 euros (soit 24,99 % des crédits ouverts en 2019).

| Chapitre     | Montant<br>BP 2019 | Ouverture<br>crédits | Objet                         |
|--------------|--------------------|----------------------|-------------------------------|
| 21           | 72.282             | 18.070               | Immobilisations corporelles   |
| Opération    | Montant<br>BP 2019 | Ouverture<br>crédits | Objet                         |
| 031          | 110.337            | 27.584               | Bâtiments                     |
| 032          | 139.228            | 34.807               | Voies et réseaux              |
| 034          | 51.000             | 12.750               | Aménagement de village        |
| 035          | 41.582             | 10.395               | Eglises et Cimetières         |
| 101          | 711.279            | 177.819              | Rénovation Salle des Fêtes    |
| 102          | 447.434            | 111.858              | Mairie et Services techniques |
| 103          | 61.027             | 15.256               | Forêt                         |
| 106          | 7.000              | 1.750                | Signalisation                 |
| 107          | 79.006             | 19.751               | Matériel de voirie            |
| <b>TOTAL</b> | <b>1.720.175</b>   | <b>430.040</b>       |                               |

Les crédits ne seront réellement ouverts qu'au budget primitif 2020.

*Adopté à l'unanimité*

## **RENOUVELLEMENT DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4 JOURS**

En 2018, le Conseil municipal décide de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans ses écoles. La semaine scolaire s'organise donc sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 h30.

Vu l'article D521-12 du code de l'éducation, il convient de renouveler l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours pour la rentrée 2020.

Le Conseil Municipal décide donc de maintenir cette organisation.

*Adopté à l'unanimité*

## **DEVIS POUR LE NETTOYAGE DE L'ECOLE**

Suite au départ d'un agent et après redistribution des tâches, le Conseil municipal décide de signer un devis avec l'entreprise de nettoyage CRISTAL SERVICES, domiciliée à ST-OFFENGE pour effectuer les heures de ménage restantes dans les différentes classes jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'intervention sous contrat est de 96 € HT et l'intervention ponctuelle est de 126 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

## **TRAVAUX REFECTION PLANCHER DANS L'ANCIENNE MAIRIE**

Afin de réaliser les travaux de réfection du plancher à l'ancienne Mairie, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

- Entreprise MATHIEZ, domiciliée à LE MONTCEL (73) pour un montant de 4 200 € HT :
  - pour le décapage du sol existant y compris l'évacuation des gravats ;
  - la fourniture et mise en place de gravelette ;
  - la fourniture et mise en place de film polyane ;
  - la fourniture et mise en place d'isolant
- Entreprise CDI, domiciliée à ST-NAZAIRE-LES-EYMES (38) pour la réalisation de la chape béton ciré de 42 m<sup>2</sup> à 80,60 € le m<sup>2</sup>, soit un montant de 3 385,20 € HT.

*Adopté à 15 voix pour et 2 abstentions*

## **SUBVENTION DETR RESTAURATION DES PEINTURES ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE EGLISE ST-PIERRE**

Monsieur le Maire propose de renouveler la demande de subvention déposée en 2019 auprès de la Préfecture, dans le cadre de la DETR.

L'église St Pierre présente des décors peints intérieurs d'une qualité artistique remarquable mais leur état est très dégradé. Il est souhaitable de restaurer ce patrimoine et de profiter de ces travaux pour mettre aux normes P.M.R l'église.

Le montant des travaux prévu s'élève à 359 953,00 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

## **GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE GRAND LAC ET LA COMMUNE POUR LES MARCHES DE PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET LES MARCHES DES PRESTATIONS DE RECOLEMENT ET DE RECENSEMENT**

**(Dossier retiré)**

## **ACHAT ORDINATEURS DE L'ECOLE**

**(Dossier complémentaire)**

Suite à la délibération du 07/10/2019 autorisant la passation d'une convention entre la commune et l'éducation nationale, il est nécessaire de commander le matériel prévu. Monsieur le Maire propose dans un premier temps de commander à la société EPC, domiciliée à AIX-LES-BAINS (73), les ordinateurs et les tablettes ainsi que leur mise en service pour la somme de 6 710 € HT.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Les travaux de la salle des fêtes avancent conformément au planning :**

La toiture et la pose des menuiseries extérieures sont en cours.

L'étanchéité du toit terrasse et la chape en béton ciré seront exécutées début février.

La mise au point des faux plafonds et planchers est en cours.

## **INFORMATIONS SECRETARIAT**

### **Inscriptions sur les listes électorales**

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/> ou se présenter en Mairie avec un justificatif d'identité et de domicile.

**Fait à Saint-Offenge,  
le 29 janvier 2020**

**Bernard GELLOZ,  
Maire.**

